MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
C. C. P. 723-61 - MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. M2 58-72

3ème année   N° 22   23 Mai I955
Deuxième édition régionale n° 5

A V E R T I S S E M E N T S

Zones V et VI
Zone III (Aveyron-Lozère)

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les premières taches de Mildiou ont été observées sur les cultures des vallées du Lot, du Dourdou, de l'Aveyron, du Tarn et de l'Altier. Il s'agit le plus souvent de cultures irriguées.

Traiter les plantes qui approchent de la floraison avec :

- Bouillie bordelaise
- Sulfate basique de cuivre
- Oxychlorure de cuivre
- Oxyde cuivreux.

Il est actuellement inutile de traiter les plantations du Ségala (Aveyron), ou des plateaux lozériens, ainsi que celles du pays de Sault (Aude) et de la région de la Salvetat (Hérault).

MILDIOU DE LA VIGNE

Renouveler le traitement préconisé le I3 mai, partout où il a été lavé par les récentes pluies.

CIGARIER

Ce parasite étant fréquemment observé dans le vignoble aveyronnais, ajouter un produit arsenical à la bouillie destinée à prévenir le mildiou.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

- -

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République, Montpellier. Le Gérant : R. BERTRAND. Autorisation du 23/I/I953.